

Rencontre

Quels enjeux de la transition agro-écologiques en
maraîchage sur le territoire Alpilles-Camargue ?

Mardi 22 octobre 2019 au Jardins de Cidamos (Fontvieille)

Programme :

Tour de table des
maraîchers présents

Quelles possibilités
d'accompagnement collectif
aux changements de
pratiques ? GIEE, groupe
30 000, Dephy, etc?

Identification des
thématiques de travail
communes entre
maraîchers dans les Alpilles

Visite de la ferme de la
ferme "Les Jardins de
Cidamos"

Cette action a été réalisée
dans le cadre du Projet
Leader « Développement
des pratiques
agroécologiques », projet
conjoint des Parcs naturels
régionaux des Alpilles et de
Camargue, financé par le
FEADER et la région SUD
dans le cadre du
programme Leader du Pays
d'Arles.

Information et contact

Service agriculture du Parc
naturel régional des Alpilles

agriculture@parc-alpilles.fr

04 90 90 44 02

Responsable de la publication

Laetitia Baudry, chargée de
communication au Parc
naturel régional des Alpilles

Une rencontre entre maraîchers pour mieux se connaître et identifier des problématiques communes

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du projet "Développement des pratiques agroécologiques" porté par les Parcs Naturels Régionaux des Alpilles et de Camargue.

Sollicité par le Parc Naturel Régional des Alpilles, le GR CIVAM PACA (Groupement Régional des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural en Provence-Alpes-Côte d'Azur) a organisé deux rencontres sur le thème de l'agro-écologie dans le cadre du projet. La première rencontre a eu lieu en décembre 2018 à Fontvieille sur le thème de l'utilisation des matières organiques locales à la ferme.

Cette rencontre entre maraîchers s'inscrit dans un travail d'accompagnement du réseau CIVAM des collectifs de maraîchers engagés dans l'agro-écologie. L'objectif de cette rencontre est de recenser les problématiques communes de travail entre maraîchers avec la possibilité de créer un groupe ou d'en rejoindre un déjà existant si il y a un intérêt.

Les personnes suivantes étaient présentes

- Sylvain Della Torre, chargé de mission Agriculture au PNR des Alpilles
- Oriane Mertz, conseillère maraîchage et volailles à CIVAM Agribio Vaucluse
- François Marcadé, coordinateur du GR CIVAM PACA
- Maxime Teissier, maraîcher bio à Saint Martin de Crau
- Miguel Reinaga, maraîcher bio à Fontvieille
- Fabien Dumont, maraîcher bio à Saint Rémy de Provence
- Antoine Milliard, maraîcher bio à Arles
- Jean-Yves Francart, maraîcher bio à Aureille

Information et contact :

PNR des Alpilles
Sylvain DE LA TORRE
agriculture@parc-alpilles.fr
04 90 90 44 00

GR CIVAM PACA
François MARCADE
francois.marcade@civampaca.org
04 90 78 35 39

Tour de table des maraîchers présents



Maxime Teissier – Lou Bosquet Bio de Lubin – Saint-Martin de Crau

Installé sur la commune d'Eyrargues et de Saint Martin de Crau, il est maraîcher en agriculture biologique sur 16 ha (12ha en plein champ et 4ha sous serre). Il a changé son système depuis 12 ans avec le passage en agriculture biologique. Il vend à des grossistes et possède un magasin à côté du Parc Ornithologique des Sainte Marie de la Mer. L'accessibilité à des produits locaux et de qualité pour tous est un sujet important pour lui avec la crainte que la commercialisation bio en France fasse appel à des produits de pays étrangers. Une relation commerciale est à créer avec les distributeurs pour avoir des produits bio français commercialisés. Au niveau du système de production, il ne rencontre pas de soucis majeurs mais a des soucis pour le recyclage du plastique.

Miguel Reinaga – Les Jardins de Cidamos - Fontvieille

Installé depuis 1 an, il a rejoint sa compagne, Mathilde, qui a repris la ferme des Jardins de Cidamos en 2008 à la suite de son père. La ferme est depuis 20 ans en agriculture biologique avec une commercialisation en AMAP. La surface cultivée est de 2,5 ha avec une partie dans la plaine de la Crau. Un atelier de transformation sur la ferme a été créé en 2015. La commercialisation est locale (AMAP et distributeurs locaux) avec ventes de légumes frais et conserves.

Au niveau de la ferme, ils se posent des questions sur :

mode de commercialisation : ils sont passés de 200 à 90 paniers avec la multiplication des épiceries biologique

l'utilisation des engrais verts : peu utilisés encore

le recyclage du plastique et l'utilisation éventuelle de plastique bio-dégradable

Ils ont également un besoin en conseil individuel qu'il ne trouve pas sur le maraîchage grande surface en AB. L'adhésion au CETA est trop cher pour eux.

Fabien Dumont – Saint Rémy de Provence

Il est installé en maraîchage biologique depuis 2018 sur la ferme familiale, il a 7ha dont 6 000 m² de tunnel. Initialement la commercialisation se faisait en circuits long avec Pro Natura notamment, la ferme a évolué vers les circuits courts pour pallier à la baisse des ventes., seul les fraises étaient restées en circuit long. La commercialisation en circuits courts notamment via le marché de Saint Rémy n'était pas suffisante, en particulier l'automne/hiver. Il travaille à présent avec un grossiste à Paris qui ne lui fait pas de retours de marchandise.

Le recyclage du plastique est aussi une problématique importante auquel il n'a pas trouvé de solution sur le territoire. Il est également en réflexion sur temps de travail passé notamment pour garder les deux types de circuit de commercialisation.

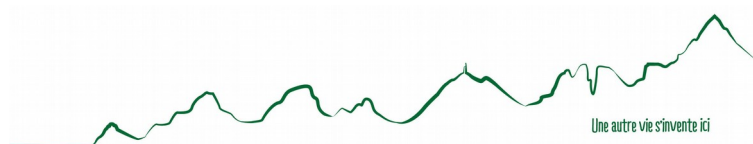
Antoine Milliard – Domaine des Possibles – Arles

Arrivé en tant que salarié en 2019 pour s'occuper du maraîchage biologique au Domaine des Possibles. Il est chargé de mettre en place au Domaine des Possibles, des systèmes maraîchers diversifiés sous serre et en plein champ. Il commencera en 2020 sur un petit modèle de 3 000 m². Il va également mettre un poulailler sous la serre photovoltaïque non adaptée au maraîchage. La commercialisation des produits se fera via la cantine de l'école du Domaine des Possibles (100 couverts par jour), les parents d'élèves et magasin de producteurs. Il souhaite également faire ses plants et est à la recherche de partenariats pour mutualiser l'approvisionnement de plants achetés à l'extérieur.

Jean-Yves Francart – EARL Bio Soleil – Aureille

Installé depuis 2005, il s'est converti en maraîchage biologique en 2009 sur 5 000 m² de plein champ et 1,8 ha couverts (1/3 de tunnel, 1/3 de serre verte et 1/3 de chapelle). Il produit beaucoup d'herbes aromatiques. Il ne produit pas de tomate car le marché est saturé de tomate l'été, il n'y a pas de plus value. Il fait ses plants mais seulement en hiver car l'été s'est trop compliqué. Ce n'est pas un choix économique, mais cela lui permet d'avoir de la diversité dans les plants. Il commercialise en circuits-longs en partenariat avec Solebio, Pro Natura et Relai Vert en Allemagne l'hiver. Il a réduit ces dernières années sa part de commercialisation à Solebio car il était trop dépendant (80%). Depuis cette année, il approvisionne depuis cette année un magasin en direct. 1 salarié travaille à l'année et des intérimaires, ce qui représente 6 ETP à l'année.

Il a également une problématique sur le plastique avec des essais en cours sur du géo textile à base de chanvre avec le CETA et la société GéoChanvre. Il cherche également des solutions pour mutualiser les livraisons avec d'autres producteurs pour ProNatura et Solebio. Il est intéressé par les travaux sur les couverts végétaux



Quelles possibilités d'accompagnement collectif aux changements de pratiques ?

Dans le cadre du « Projet Agro-écologique » et du plan Ecophyto, le Ministère de l'Agriculture et l'Agro-alimentaire a mis en place des dispositifs publics pour les agriculteurs-trices visant à faire évoluer leurs pratiques agricoles en échangeant au sein de collectifs. Plusieurs types de groupes peuvent être créés et labelliser par la DRAAF :

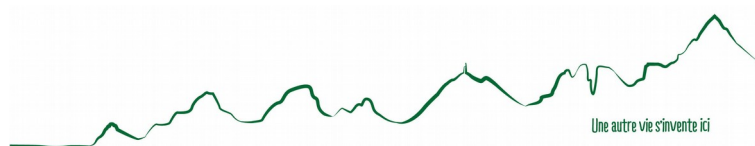
Groupe d'Intérêt Economique Environnemental (GIEE) : ce sont des collectifs d'agriculteurs reconnus par l'Etat qui s'engagent dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux (www.giee.fr). Le dossier de candidature doit être déposé à la DRAAF dans le cadre d'appels à projets organisés en région PACA deux fois par an. Ces collectifs peuvent demander l'appui d'une structure agricole d'accompagnement pour mener à bien leur projet pluriannuel. Les actions prévues dans un projet reconnu dans le cadre d'un GIEE bénéficient de majoration pour les agriculteurs-trices dans l'attribution des aides ou d'une attribution préférentielle des aides.

Les groupes DEPHY ont pour finalité d'éprouver, valoriser et déployer les techniques et systèmes agricoles réduisant l'usage des produits phytosanitaires tout en promouvant des techniques économiquement, environnementalement et socialement performantes. Le dispositif repose sur un réseau national couvrant l'ensemble des filières de production et mobilisant les partenaires de la recherche, du développement et du transfert. Le réseau FERME DEPHY rassemble plus de 3 000 exploitations agricoles engagées dans une démarche volontaire de réduction de l'usage de pesticides. Le réseau EXPE DEPHY réunit 41 porteurs de projets répartis sur environ 170 sites expérimentaux, et permet de concevoir, tester et évaluer des systèmes de culture visant une forte réduction de l'usage de produits phytosanitaires.

Les groupes 30 000 sont constitué d'agriculteurs-trices qui se regroupent pour mettre en place des systèmes et des techniques économes en produits phytopharmaceutiques, systèmes et techniques déjà testés et éprouvés par le réseau DEPHY ou par d'autres acteurs. Le groupe fédère les membres autour d'un même projet, il permet d'avancer ensemble dans une même direction, de se rassurer, d'échanger, d'innover, de capitaliser ses réussites et ses échecs... Le groupe n'est pas forcément une entité juridique, il peut être un groupe informel de pairs sans relations statutaires. Il peut également être constitué d'agriculteurs issus de groupes déjà reconnus : GIEE, groupe DEPHY, GDA, CETA, CIVAM...

Depuis 2016, de nombreux groupes de maraîchers se sont constitués en Région PACA :

| Nom/Type de groupe | Année de reconnaissance | Structure accompagnement | Nombre d'agriculteurs et agricultrices | Objectifs du groupe |
|--|-------------------------|--------------------------------|--|---|
| GIEE Les Paysans de Coustellet | 2016 | GR CIVAM PACA | 8 | Accompagnement collectif à la mise en place de pratiques durables chez les maraîchers et à la mise en place d'une Charte de Bonnes Pratiques pour tous les producteurs associés du point de vente collectif |
| GIEE organisations collectives pour la fertilité des sols en maraîchage en Luberon | 2016 | GR CIVAM PACA | 9 | Valorisation des ressources locales en matières organiques et la mutualisation de la production de plants |
| DEPHY maraîchage Var | 2016 | Chambre d'Agriculture du Var | 11 | Favoriser biodiversité pour réguler les bio agresseurs |
| DEPHY maraîchage biologique en Bouches-du-Rhône et Vaucluse | 2016 | CIVAM Agribio du Vaucluse | 12 | Comment optimiser la pratique des engrais verts et des couverts végétaux pour mieux gérer les bio-agresseurs et améliorer la fertilité des sols ? |
| GIEE Biodiversité maraîchère | 2018 | CIVAM Agribio des Hautes-Alpes | 13 | Cultiver la biodiversité pour améliorer les performances |
| GIEE maraîchers des Alpes-de Haute-Provence | 2019 | CIVAM Agribio du Vaucluse | ? | Améliorer la fertilité des sols en maraîchage biologique |
| GIEE maraîchers des Hautes-Alpes | 2019 | CIVAM Agribio des Hautes-Alpes | 8 | Améliorer la fertilité des sols en maraîchage biologique |
| DEPHY maraîchage Bouches-du-Rhône | 2011 | Chambre d'Agriculture 13 | 10 | Faire face à la fatigue des sols en maraîchage sous abri |
| GIEE du CETA des Serristes du Vaucluse | 2018 | CETA des Serristes du Vaucluse | 8 | Amélioration des performances agro-écologiques de cultures maraîchères par la gestion des sols : nématodes, désherbage, engrais verts, salades, melons fraises et tomates surtout sous serre et plein champ |
| Groupe 30 000 maraîchers Var | 2018 | Chambre d'Agriculture du Var | 12 | Adopter des méthodes alternatives pour améliorer les conditions de culture et réduire les produits phytosanitaires |



Identification des thématiques de travail communes entre maraîchers dans les Alpilles

Les thématiques communes de travail identifiées lors de la réunion sont les suivantes :

- Recyclage des bâches plastique et utilisation d'alternatives au plastique
- Compostage des résidus de cultures : broyage, comment éviter le brûlage, solution locale de compostage ?

D'autres thématiques plus spécifiques ont été évoquées sur :

- Engrais verts et couverts végétaux
- Appui pour une plateforme de compostage sur le domaine des Possibles
- Mutualisation des livraisons aux grossistes (Pronatura, Solebio, etc)

Visite de la ferme des Jardins de Cidamos par Miguel Reinaga



Le Projet Leader « Développement des pratiques agroécologiques » des Parcs naturels

régionaux des Alpilles et de Camargue



Le projet Leader « développement des pratiques agroécologiques » est une mission conjointe des Parcs naturels régionaux des Alpilles et de Camargue, portée administrativement par le Parc naturel régional des Alpilles. Il est financé par le fonds FEADER et la Région SUD - Provence - Alpes - Côte d'Azur, dans le cadre du programme Leader du Pays d'Arles.

Le projet vise à favoriser le développement de pratiques agroécologiques, traditionnelles et innovantes, dans les principales filières agricoles présentes sur le territoire du Pays d'Arles.

Dans un contexte d'adaptation au changement climatique et de réduction des substances actives autorisées en agriculture, l'agroécologie constitue aujourd'hui une voie d'avenir, cherchant à associer à la fois pratiques plus respectueuses de l'environnement et viabilité économique des exploitations.

Le projet concentre prioritairement ses actions en arboriculture, élevage en zone humide, grandes cultures et maraîchage. Il met en œuvre trois types d'actions : journées de formation et d'échange, enquête auprès des producteurs et expérimentation sur le terrain.

Information et contact :

Service Agriculture du Parc naturel régional des Alpilles

agriculture@parc-alpilles.fr / 04 90 90 44 02



L'Europe investit dans les zones rurales